

Bonne qualité de l'air en général et diminution des pollens allergisants

Informations

• Agenda : [Journée Méditerranéenne de l'Air – Les ports – le 14 novembre 2017 à Marseille](#) : [Inscrivez-vous !](#)

- Dans le cadre de la **3^{ème} journée nationale dédiée à la qualité de l'air** sur les thèmes air, sport et santé, Air PACA a réalisé des animations et tenu des stands à la Foire de Marseille, les 27 et 30 septembre, et le 1^{er} octobre.
- **Publications** : Marseille : surveillance de la qualité de l'air dans le métro marseillais en 2016 ; [Quelle mesure pour améliorer la qualité de l'air](#), par la DREAL PACA, l'ARS et Air PACA.
- **Dernières actualités et chroniques du site d'Air PACA** : [Le port de Marseille abat ses cartes contre la pollution de l'air](#) ; [Les algues, une piste pour améliorer la qualité de l'air](#) ; [Voici la semaine ou jamais, soyez mobiles !](#) ; [Bougies parfumées et encens ne diffusent pas que des bonnes odeurs ...](#) ; [Préserver l'air autour des Ports : informer pour agir](#) ; [Deux députés de Marseille s'engagent pour la qualité de l'air](#).
- **44 signalements d'odeurs en septembre** (contre 31 en août) : 19 signalements d'odeurs de déchets ménagers et d'industrie sur Rousset, Meyreuil, Gardanne et Peynier ; ces mêmes types d'odeurs sont également signalés 14 fois sur Marseille. Sur Bouc-Bel-Air les 5 signalements concernent des odeurs de type « industrielles » et « chimiques ». Enfin, 3 odeurs d'« essence » sur Aix-en-Provence, 2 de type industriel sur Allauch et 1 sur Aubagne.
Pour enregistrer une plainte : www.sro-paca.org/ Rubrique « Signalez une gêne » ou via l'application [Signalement Air](#)
- **Point mensuel de la surveillance de la qualité de l'air sur l'agglomération marseillaise en regard de la rocade L2** : les premiers résultats de la [station Kaddouz](#), démarrée en juin 2017 sur la L2 Est, seront publiés le mois prochain. [Infos projet L2](#)

Qualité de l'air bonne majoritairement

En septembre, la qualité de l'air a été **bonne**, de 63 % du temps, pour Aix-en-Provence et Marseille, à **73% du temps** pour Aubagne ; les indices **moyens et médiocres** sont majoritaires durant la **première**, puis la **dernière semaine du mois**, en raison d'une météorologie peu dispersive : absence de vent et températures plus chaudes, au-dessus des normales. Les polluants en cause sont l'ozone et les particules.

En PACA, le **risque allergique** « très élevé » lié principalement à une **exposition aux pollens d'ambroisie** a diminué jusqu'à « faible » au cours du mois sur le Vaucluse et le nord des Bouches-Rhône. Les pollens automnaux (cèdre et lierre) ont pris la place en fin de mois, mais sans gêne pour les allergiques. Air PACA diffuse chaque semaine [l'indice pollinique](#) du [RNSA](#).



Pas d'épisode de pollution

Durant les **derniers jours du mois**, les **taux de particules journaliers se sont élevés** avec des valeurs remarquables : 52 µg/m³ dans le centre-ville de Marseille le 29/09 et 53 µg/m³ sur le bassin de Gardanne le 30/09. A noter le 26/09, un **phénomène localisé de pollution d'origine industrielle à Fos-Sur-Mer** avec une incidence jusqu'à Istres et Miramas.

Pour tous les cas présentés ci-dessus, les niveaux en particules fines (**PM10**) ont dépassé le **seuil d'information-recommandations**, mais **sans déclenchement de procédures préfectorales**, les critères de surface touchée sur le département n'étant pas atteints.

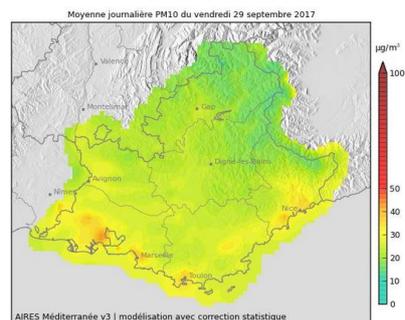
Rappel : seuil d'information-recommandations (180 µg/m³/h pour l'ozone et 50 µg/m³/j pour les particules).

Critères d'un épisode de pollution : 25 km² (département) et 100 km² (région) et/ou 10 % de la population du département

[Que faire lors d'un épisode de pollution ? Retrouvez tous les bons gestes ici](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).



Moyenne journalière en particules du 29 septembre

[visualisez la carte régionale](#)



contact.air@airpaca.org

www.airpaca.org

Siège social
146, rue Paradis - « Le Noilly Paradis »
13294 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 32 38 00 - Fax 04 91 32 38 29

Établissement de Martigues
Route de la Vierge
13500 Martigues
Tél. 04 42 13 01 20 - Fax 04 42 13 01 29

Établissement de Nice
333, Promenade des Anglais
06200 Nice
Tél. 04 93 18 88 00 - Fax 04 93 18 83 1